

FV → ED

18/07/2022



Le Président

MAIRIE  
M. Franck VERNIN  
Maire  
555 Route de Boissise – BP90  
77350 LE MEE-SUR-SEINE

Serris, le 30 juin 2022

Nos réf. : AT.FP/DD22-033

Service Aménagement du Territoire

Affaire suivie par Delphine DUFEU

Objet : Modification simplifiée n°1 PLU

Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal a délibéré pour engager une procédure de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Le Mée-sur-Seine. Cette dernière nous a été transmise le 14 juin 2022 pour avis dans le cadre de l'association de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne et conformément à l'article L 132-7 du code de l'Urbanisme.

Après analyse du document, la CCI Seine-et-Marne émet un avis favorable sans remarque, concernant la création du secteur UEb gare SNCF-gare routière afin de maintenir une offre tertiaire (bureaux) à cet endroit en confortant la destination telle qu'elle est aujourd'hui, bénéficiant de la proximité de la gare. De plus, cela fait écho à l'orientation du PADD de « Orientation 4.4 : Promouvoir l'accueil d'activités économiques complémentaires ».

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire parvenir le dossier approuvé sous format informatique adjoint d'un format papier pour les documents cartographiques.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos meilleures salutations.



Jean-Charles HERRENSCHIMDT